28e ANNEE N° 2928 — PARAIT LE SAMEDI — 25 MAI 1912

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, *Place de la Mairie*, SISTERON.
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0.20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

L'Enquête sur la Jeunesse

La Jeunesse des Affaires

L'excellente *Revue Hebdomadaire* (1) publie dans plusieurs de ses numéros une enquête sur la jeunesse Aujourd'hui cette enquête s'étend sur un chapitre des plus intéressants sous le titre de *la Jeunesse des Affaires*, dûe à la plume de M. LOUIS COUVREUR. Nous en publions quelques extraits :

Depuis longtemps déjà, mais particulièrement au cours des dernières années, l'attention publique s'est trouvée de plus en plus attirée par les questions d'ordre économique et a été retenue par l'importance croissante que prennent ces questions dans les rapports des nations entre elles,

Il a été maintes et maintes fois répété que si l'on cherche à caractériser les différentes grandes époques de l'histoire par la classe de la population qui a été appelée à y jouer un rôle prépondérant, on peut dire que la période actuelle est la période des « hommes d'affaires » ce mot étant pris dans son sens le plus large. Nous n'avons nullement la prétention de présenter un tableau d'ensemble, ce qui serait fort présomptueux en raison de la diversité infinie des branches qui se trouvent classées sous la rubrique « grandes affaires » mais nous voudrions nous efforcer de donner une idée de la mentalité des jeunes gens de notre âge et de notre cercle qui se sont aiguillés vers la carrière commerciale.

Il semble d'abord qu'il faille que le jeune homme ait déjà un peu réfléchi, qu'il ait une certaine maturité d'esprit, pour se décider à embrasser la carrière commerciale.

Il se trouvera attiré vers cette carrière par la diversité infinie et sans cesse renaissante qu'elle présente. Théoriquement, le champ d'action du commerçant est illimité et l'on peu dire que dans une même entreprise chaque jour apporte du nouveau, des affaires analogues pour le fond se présentant le plus souvent d'une façon toute différente dans la forme. Ce sont ce changement, cette variété, cette multiplicité qui forment un des grands attraits des affaires. Le jeune homme y voit aussi le moyen le plus rapide de se constituer une aisance ou d'augmenter celle qu'il peut avoir, afin de pouvoir envisager l'avenir avec plus de confiance et conserver toute sa liberté d'esprit pour s'occuper des questions intéressantes, élevées et d'une portée générale, spécialement des questions d'ordre économique vers lesquelles il aura été particulièrement entraîné par le mouvement des affaires lui-même. Nous croyons aussi que les jeunes Français qui se lancent dans la carrière commerciale ont généralement conscience qu'ils peuvent être appelés à faire œuvre patriotique en cherchant à étendre à l'étranger l'influence de leur pays. C'est un aiguillon de plus pour leur activité.

* *

Comment les jeunes gens dont nous parlons envisagent-ils le rôle qu'ils ont à jouer ?

Il nous semble qu'en général ils tomberaient d'accord pour estimer que l'homme d'affaires idéal doit réaliser un très grand nombre de qualités : il lui faut tout d'abord une tenue correcte et une amabilité naturelle qui mettent immédiatement ses interlocuteurs en confiance ; il doit, en outre, être en mesure de soutenir une conversation sur les sujets les plus variés ; il lui faut une grande souplesse pour savoir rapidement profiter d'une indication qui vient d'être donnée, de la diplomatie même pour apprécier le moment où il sied d'abandonner une question ou au contraire de la reprendre. Il lui faut, en un mot, une vive intelligence et le sens profond des nuances, beaucoup de tact. Voilà pour les qualités d'esprit. Les qualités morales sont au moins aussi importantes et parmi elles l'honnêteté doit avoir la première place : elle doit présider à chacun des actes de la vie du négociant. Il est d'ailleurs réconfortant de voir combien souvent elle est en honneur chez lui, — ceci dit en passant pour ceux qui ont tendance à penser que le mot commerçant est synonyme d'égorgeur. Mais il est une autre qualité, qui, à notre avis, est essentielle, c'est la possession de soi-même, la pondération, le calme intérieur, le *self control* si cher aux Anglais. Ce n'est pas à dire qu'il faille rester froid et impassible avec un visage de marbre ; il faut, au contraire, que l'aspect extérieur du commerçant s'adapte aussi exactement que possible à l'ambiance dans laquelle il se trouve momentanément. Encore faut-il que cette adaptation ne se fasse qu'en surface et qu'il reste toujours au fond de lui-même un homme aux principes inaltérables et à la clairvoyance toujours en éveil. C'est un Protée aux cents visages éclairés par une même intelligence et un même caractère.

* * *

Voilà, dira t on, un programme impossible à réaliser d'une manière incomplète.

Ce qu'il y a de plus délicat dans la realisation de ce plan, c'est précisément l'équilibre qu'il faut obtenir entre ces trois éléments : le corps, l'esprit et le caractère. Il semble qu'on puisse dire sans se tromper qu'il n'est pas un peuple qui, par les méthodes qu'il emploie, arrive à le réaliser pleinement, d'où la nécessité de regarder autour de soi pour choisir ce qui est le meilleur et laisser, au contraire, le mauvais ou le moins bon.

Le jeune Anglais qui se destine aux affaires y entrera d'ordinaire de bonne heure, après une préparation intellectuelle assez sommaire ; il aura réservé une très large place à la culture physique et aux sports, et n'aura pas toujours fait de fortes études. Par contre, son caractère sera, en général, assez bien trempé, non pas qu'il ait fait l'objet d'une sollicitude particulière de la part des maîtres ou des parents, mais pour la simple raison que le jeune homme aura été de bonne heure habitué à ne compter que sur lui-même pendant ses séjours à l'étranger et les voyages lointains qu'il aura accomplis.

L'Allemand entrera jeune aussi dans la carrière commerciale, moins jeune toutefois, en général, que l'Anglais, mais il possèdera une bonne culture intellectuelle : il aura fréquemment suivi les cours d'une des grandes écoles ou d'une université. Les séjours à l'étranger et les les voyages tiennent aussi une grande place dans sa préparation.

En France, dans notre cercle d'affaires, une formation analogue a prévalu. A notre avis, voici quelles sont à l'heure actuelle, l'éducation et l'instruction qui semblent le plus en harmonie avec les exigences de la carrière que suivra le jeune homme qui doit être un jour mêlé aux grandes affaires. Il importe d'abord de lui donner une bonne culture générale qui servira de base à toutes les études ultérieures. L'ancienne culture classique telle qu'on la donnait il y a quelques années encore dans nos lycées avant les récents bouleversements des programmes paraît-être ce que l'on a pu trouver de meilleur comme préparation première. Il n'est pas mauvais d'insister un peu sur l'utilité qu'il y a à faire des études « classiques ».

Lorsque notre jeune ami sera muni d'une bonne culture classique, il faudra s'occuper de sa préparation commerciale proprement dite, en lui faisant suivre les cours d'une école supérieure de commerce, de l'École des Hautes-Études commerciales par exemple, dont les programmes fort bien conçus permettent de faire parcourir à l'élève l'ensemble des connaissances essentielles nécessaires pour aborder la carrière des affaires. Je suis heureux d'avoir l'occasion de mentionner cette école dont j'ai eu l'honneur de faire partie.

En même temps qu'il suivra les cours de ces écoles, le futur commerçant pourra, avec fruit, faire des études de droit, non pas avec la pensée de devenir juriste, mais afin d'étudier les grands principes des législations françaises et étrangères dont la connaissance pourra lui être d'une utilité très grande dans la conduite des négociations qu'il entreprendra et dans l'établissement des contrats qu'il devra rédiger.

Lorsque ses études proprement dites seront terminées, il sera utile qu'il fasse dans plusieurs pays étrangers des séjours d'une certaine durée. Encore faudra-t-il qu'il connaisse déjà assez bien les langues, qu'il en ait commencé l'étude de bonne heure et qu'il les ait travaillées avec soin à l'école.

Au point de vue de la connaissance pratique des langues, il n'est même pas besoin de mentionner l'immense avantage que le futur commerçant retirera des séjours à l'étranger.

Mais ce qui importe plus encore que la formation intellectuelle, c'est la formation morale, l'éducation de la volonté et du caractère. C'est le point le plus délicat. Les maîtres ne sont pas en général assez directement en contact avec les élèves pour avoir sur eux une influence salutaire à ce point de vue. Ce sont surtout les parents qui peuvent chercher, par des exemples appropriés tirés de la réalité, à guider leurs enfants. Mais l'œuvre efficace ne sera réellement faite que par l'intéressé lui-même qui devra toujours avoir comme but celui de faire de lui-même un homme fort et courageux.

Lorsque le futur commerçant, ainsi armé pour abordé la vie, entre dans les affaires, il croit souvent que ce sera pour lui une simple continuation de son travail antérieur. Il n'en est rien : il se trouve, au contraire, en présence de difficultés absolument nouvelles. Il doit passer sans transition du travail d'étudiant qui consiste à apprendre pour soi-même, au travail de l'homme qui consiste à produire et à réaliser : il y a un nouvel effort à fournir.

* * *

Au fur et à mesure que notre jeune ami aura acquis plus d'expérience, l'effort que nous venons de mentionner diminuera et lorsqu'il se sera rendu maître des difficultés du début, il reprendra bientôt l'avantage sur ceux dont la culture a été moins soignée que la sienne ; il pourra même s'occuper avec fruit de l'étude des questions sociales qui tiennent une place grandissante dans les préoccupations de l'heure actuelle.

L'homme d'affaires qui aura suivi la voie que nous venons d'indiquer sera dans une situation bien meilleure que les autres pour chercher à élever la mentalité de l'ouvrier, développer son esprit et lui faire mieux sentir où est son véritable intérêt. Il sera heureux de constater quelles énergies, quels dévouements on trouve dans la classe ouvrière, chez ceux du moins qui n'ont pas subi l'influence néfaste de pernicieux agitateurs.

Il serait désirable qu'en France, un plus grand nombre d'hommes ayant fourni une belle carrière dans les affaires donassent leur concours et leur travail à l'administration de la chose publique, à l'instar de ce qui se passe chez nos voisins d'outre-Manche. On arriverait peut-être ainsi davantage à ce résultat d'élaborer des lois applicables de façon utile plutôt que de laisser libre champ à des cerveaux théoriques et plus ou moins nébuleux qui échafaudent dans le silence du cabinet des conceptions très belles et très bonnes sans doute quant au principe, mais dont l'application pratique produit souvent des résultats déplorables.

* * *

Nous venons de dire quelques mots de la façon dont nous concevons le rôle du commerçant, mais hâtons-nous de dire que ce n'est là qu'une partie de sa vie, sa vie d'affaires, sa vie matérielle. Sans doute, la carrière commerciale est elle une noble carrière qui exige de grandes qualités : honnêteté, droiture, caractère, intelligence, et mérite t elle qu'on s'y applique fortement lorsqu'on l'a choisie, mais elle ne doit pas empêcher l'homme de se recueillir de temps à autre et d'élever son esprit vers des pensées plus hautes.

Et puis, au premier plan de ses préoccupations doit se trouver la famille que chaque homme est chargé de soutenir et de développer.

C'est un réconfort puissant que celui du foyer ; l'homme y puise une énergie nouvelle, et si la femme, n'est pas dans notre monde d'affaires, une collaboratrice directe, du moins peut-elle, par la façon intelligente dont elle prendra part aux préoccupations qui absorbent souvent son mari, le soutenir et l'encourager dans l'effort journalier qu'il devra fournir.

Ce faisant, ils travailleraient pour eux et pour leurs familles, sans doute, mais aussi aussi pour le plus grand bien de la Patrie.

LOUIS COUVREUR.
Ancien élève de l'Ecole des Hautes-Etudes commerciales, Négociant,

(1) *Revue Hebdomadaire*, Librairie Plon, 8, rue Garencière, Paris.

L'ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Les résultats du premier tour sitôt connus l'élection de M. Deschanel est apparue certaine au deuxième tour.

Les commentaires qui ont eu lieu après l'élection, étaient en général très sévères pour les groupes radicaux et radicaux-socialistes qui, par des manœuvres inhabiles ont empêché la candidature de M. Delcassé d'arriver, et, après les incidents seurvenus en réunion plénière des groupes, le succès de M. Deschanel n'a surpris personne.

Les 292 voix qui l'ont élu ne sont pas toutes évidemment des voix républicaines, il y a dans ce total des voix de droite, du centre et surtout des unifiés. Les journaux de l'opposition qui reprochaient toujours à M. Brisson d'être l'élu des socialistes, pourront adresser ce même reproche à M. Deschanel qui est aujourd'hui leur élu.

Quant aux 208 voix qui se sont groupées sur M. Etienne, elles sont sans doute, comme l'on dit, de sources plus pures.

M. Deschanel, qui triomphe aujourd'hui, avait cependant vu, il y a quelques années, son étoile pâlir, mais les indécisions de ses adversaires lui ont permis d'être aujourd'hui le président de la Chambre des députés pour la deuxième fois.

Chronique Locale

SISTERON

Municipalité. — Dimanche dernier à 10 h. le Conseil municipal s'est réuni pour procéder à l'élection du maire et de deux adjoints.

Après avoir procédé à l'installation du Conseil municipal, M. Gasquet, maire sortant, cède le fautueil de la présidence à M. Imbert Firmin, doyen d'âge, qui fait procéder immédiatement à l'élection du maire et des adjoints Au premier tour de scrutin, M. Gasquet, maire sortant est réélu maire par 22 voix sur 23 votants. M. Michel Marius est réélu 1er adjoint par 20 voix et M. Vollaire est réélu 2me adjoint par 18 voix.

© VILLE DE SISTERON

Fête Patronale. — Ce soir une retraite aux flambeaux annoncera aux bons sisteronnais et aux braves sisteronnaises l'ouverture de leur fête patronale. Malgré la monotonie du programme il y aurait quand même là l'occasion de s'amuser si le temps qui est à la pluie depuis deux jours nous réservait pour ces fêtes des journées sans nuages. Comme toujours la musique donnera fortement du collier et fera avec les barraques les principaux frais du programme.

Distinction honorifique. — C'est avec un vif plaisir que parmi les lauréats du Concours du " Bon Hôtelier " organisé sous le haut patronage du Touring-Club de France, nous voyons figurer parmi les premiers prix (Diplôme d'honneur et Médaille d'Or), le nom du très compétent propriétaire du Touring-Hôtel.

Cette distinction, justement méritée, fait le plus grand honneur à notre sympathique compatriote, M. Payan, qui par une direction et une exploitation intelligemment coordonnées, a su, dans l'intérêt du commerce local, attirer dans notre ville la clientèle touriste, ce dont, nous le félicitons doublement.

Comité des fêtes. — Mardi soir à 9 heures, la commission du Comité des fêtes s'est réunie et a procédé à la constitution définitive des sous-commissions chargées de l'organisation des fêtes de la saison dont nous publions plus loin les grandes lignes du programme.

MM. Borel, vice-président, Pellegrin, Clergue Fabien, Jansson Paul et Pascal Lieutier ont été chargés du concert-bal qui devra avoir lieu dans la cour du collège, courant Août.

La sous-commission d'élaboration des fêtes de septembre comprend MM. Roubaud, Chastel H. vice-présidents Louche, Lieutier Louis, Nicolas Auguste et Paul Louis.

Une délégation comprenant MM. Gallissian, Girard, Siard et Jean se rendra chez les négociants et cafetiers du quartier de la gare et de la rue de Provence en vue d'organiser les fêtes que nous avons déjà annoncées ; MM. P. Lieutier, Rulland Jean et P. Jansson sont désignés pour l'organisation des fêtes du quartier de la Place et MM. Chastel, Maurel et Nicolas s'occuperont du quartier de la Saunerie.

Ces diverses sous-commissions sont placées sous la direction directe du président du comité.

Un Comité d'Honneur comprenant M. le Député, M. le Sous-Préfet, M. le Maire, M. le Président du Tribunal et M. le Commandant d'Armes a été définitivement arrêté.

La Commission des fêtes ne se dissimule pas quelle a entreprise une lourde tâche, mais elle espère qu'elle sera aidée par les encouragements des Pouvoirs publics et par la population. La bonne partie de nos concitoyens a compris que cette nouvelle Société faisait tous ses efforts pour réagir contre la nonchalance et la léthargie qui sévissent en l'état endémique dans notre ville, aussi, elle l'aidera par tous ses moyens et lui sera fidèle ainsi que le témoigent déjà les nombreuses adhésions reçues jusqu'ici.

Pour l'aviation. — La souscription ouverte par le Touring-Club en vue d'offrir un aéroplane à l'armée a déjà produit une somme de 9969 f. 45.

Cette somme a été versée au « Comité National pour l'Aviation Militaire ».

Le Touring-Club, continuant à recevoir de nombreuses souscriptions, fera prochainement un nouveau versement et espère pouvoir atteindre la somme nécessaire pour offrir à l'armée un aéroplane qui portera le nom de « Touring-Club de France ».

Concours. — Un concours pour l'admission au surnumérariat des Postes et des Télégraphes aura lieu les jeudi 27 et vendredi 28 juin 1912, au chef-lieu de chaque département. Le nombre maximum des admissions est fixé à 800

Peuvent y prendre part les jeunes gens sans infirmités, ayant 1m54 au minimum, âgés de 18 ans au moins et de 25 ans au plus au 27 juin 1912.

Les candidats devront adresser une demande d'inscription au Directeur des Postes et des Télégraphes de leur département, chargé de l'instruction des candidatures. La liste d'inscription sera close le 1r juin au soir.

P.L.M. — Fêtes de la Pentecôte. — Les quelques jours de vacances que procurent la Fête de la Pentecôte donnent lieu chaque année à de nombreux déplacements sur le réseau P.L.M. si remarquable par les belles régions qu'il dessert.

Les voyageurs apprendront avec plaisir qu'à l'occasion de cette fête, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 23 mai 1912 seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 30 mai, étant entendu que les billets qui auront une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

ETAT-CIVIL

du 17 au 24 mai 1912

NAISSANCES

MARIAGES

Néant.

DÉCÈS

Gaudin Yvonne-Marie, 3 ans, rue Saunerie.

Laty Alexis Antoine, colporteur, 69 ans, à l'hospice.

Ville de Sisteron

PROGRAMME

des Fêtes organisées par le Comité permanent des fêtes.

Dimanche 9 Juin, Ouverture de la saison
Quartier de la gare
Retraite aux flambeaux, Bal, Illuminations

Dimanche 23 Juin, Rue de Provence
Retraite aux flambeaux, Bal. Illuminations

Dimanche 7 Juillet, Rue Saunerie
Retraite aux flambeaux. Bal. Illuminations

Dimanche 4 Août, Cour du Collège
Grande Fête de Nuit
Concert vocal et instrumental
Bal. Illuminations

Jeudi 15 Août, Place de la Mairie
Retraite aux flambeaux. Bal. Illuminations

Dimanche 1e Septembre
Grande Fête locale
avec le concours des sociétés de gymnastique et d'une musique militaire.

SAVON.CONGO

Boulangerie-Pâtisserie
en pleine prospérité, à céder

Centre de la ville. — Pas d'échange de blé.

S'adresser : J. BORNAND, *Brignoles* (Var).

Etude de Me Charles BONTOUX
Licencié en Droit, Avoué
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

VENTE
par suite de
FOLLE ENCHÈRE

Il sera procédé le **mardi dix-huit Juin** *mil-neuf-cen-douze à* **neuf** *heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal civil de Sisteron, au Palais de Justice, à la*

Revente sur Folle Enchère

au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles ci-après désignés situés sur le territoire de la commune de **MISON**, *canton et arrondissement de Sisteron (Basses Alpes).*

LOT UNIQUE
UN
Corps de Domaine

situé à **Mison,** quartier des Tardieux, composée de : 1° Un bâtiment comprenant de vastes greniers à foin, écuries, loges à cochons, rez-de-chaussée, cuisine, chambres à coucher et galetas ;

2° Une propriété en nature de labour, complantée en noyers, muriers et amandiers, confrontant du levant, le pré ci-après désigné ; du midi, Bouchard ; du couchant chemin de Mison aux Hostes, du nord les bâtiments ci-dessus et Aude ;

3° Une propriété en nature de praierie, ayant pour confronts au levant, Bardonnenche, Louis Pleindoux, Vve Laurent ; au midi, Madame Bouchard et Garcin ; au couchant Madame Bouchard et propriétés ci-dessus ;

4° Une propriété en nature de labour, située sur la commune de Mison quartier du Coquet, porté au cadastre sous les numéros 794, 791 et 793 de la section E. d'une contenance d'environ 2 hectares.

Mise à prix : Cinq mille francs, ci. . . **5.000 fr.**

Ces immeubles appartenaient à Madame Clémence **Armand** veuve de Monsieur **Clément,** demeurant et domiciliée à **Aix,** suivant procès-verbal d'adjudication en date du sept juin mil-neuf-cent-huit enregistré et adjugés ce même jour à Monsieur **Pleindoux** Victor, propriétaire à **Mison** au prix de sept mille francs.

A la suite de l'adjudication, Me Bertrand, notaire, a fait une distribution du prix d'adjudication par voie d'ordre amiable ; il a alloué le prix aux créanciers inscrits de la dame Clémence Armand veuve Clément et a chargé l'adjudicataire de leur en payer le montant.

Mais le dit Victor **Pleindoux** n'ayant pas satisfait à ce payement, Monsieur Jules **Michel,** taillandier, demeurant et domicilié à Pourrières ; Madame Rose-Antoinette **Guitton,** sans profession, demeurant et domiciliée à Aix, et Monsieur Napoléon **Francou,** propriétaire demeurant et domicilié à Mison tous créanciers inscrits de Madame Clémence Armand veuve Victor Clément, ont fait signifier avec commandement la grosse dument en forme exécutoire de l'ordre dressé par le dit Me Bertrand alors notaire à Aix à la date du vingt-cinq février mil-neuf-cent-neuf enregistré à Monsieur Victor **Pleindoux** par exploit de Faravel huissier à Sisteron en date du treize mai mil-neuf-cent-douze enregistré.

En conséquence et en vertu de l'art. 733 du code de procédure civile, il sera à la requête : 1° de Monsieur Jules Michel, taillandier, demeurant et domicilié à Pourrières agissant tant en son nom personnel qu'en sa qualité de mandataire de Mademoiselle Marie Théolinde Dragon ; 2° de Madame Rose-Antoinette Guitton sans profession demeurant et domiciliée à Aix, agissant tant en son nom personnel qu'en sa qualité de mandataire de Marius Florens son fils, demeurant et domicilié à Aix, fils unique de Edouard Florens, son père, décédé ; 3° de Napoléon-Joseph-Auguste Francou, propriétaire demeurant et domicilié à Mison ayant tous pour avoué Me Charles **Bontoux** qui est constitué à l'effet d'occuper pour eux sur la présente poursuite.

En présence ou lui appelé de Monsieur Victor Pleindoux, propriétaire demeurant et domicilié à Mison, procédé aux jour, lieu et heure sus indiqués à la revente sur folle enchère des immeubles sus désignés.

La nouvelle adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges qui est déposé au greffe conformément aux prescriptions de l'art. 964 du code de procédure civile.

Il est déclaré conformément aux prescriptions de l'article 964 du code de procédure civile que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour raison d'hypothèque légale devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Pour tous renseignements s'adresser à Me Charles BONTOUX avoué à Sisteron poursuivant la vente.

Sisteron le 23 mai 1912.

C. BONTOUX.

Etudes de Me Charles BONTOUX
Licencié en Droit, avoué près le Tribunal civil de **Sisteron** (B.-A).
et de Me PIERRE BOREL
Licencié en Droit, Notaire
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

VENTE
DE MEUBLES
après Décès

Il sera procédé le **dimanche 2 Juin** mil-neuf-cent-douze à **1** heure après-midi à **Sisteron,** faubourg de la Baume, par le ministère de Me Pierre **Borel,** notaire à Sisteron, à la Vente des **meubles et objets mobiliers** et **fonds de commerce** dépendant de la succession de feue Madame Louise **Rogon** épouse Joseph **Beinet,** de son vivant limonadiere au faubourg de la Baume.

Cette vente a été autorisée par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal Civil de Sisteron en date du quatorze mai mil-neuf-cent-douze enregistrée.

Elle se fera au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant, sous peine de folle enchère, 5 o/o en sus pour les frais.

Sisteron le 23 Mai 1912.

C BONTOUX.

Etudes de Me Ch BONTOUX
Licencié en Droit, Avoué
à **Sisteron** (Basses-Alpes)
et de Me **Martial MASSOT**
Notaire
à **La Motte-du-Caire** (B.-Alpes)

VENTE
de Biens de Mineurs

Il sera procédé le **dimanche seize Juin** *mil-neuf-cent-douze à* **deux** *heures après midi à* **NIBLES,** *dans la salle principale de la Mairie, par devant Me Martial* **Massot** *notaire à La Motte-du-Caire, y demeurant et domicilié, à la*

Vente aux Enchères Publiques

des immeubles ci-après désignés situés sur le territoire de la commune de **Nibles.**

DÉSIGNATION
des Immeubles à vendre
PREMIER LOT
Moulin à blé et à huile
labour et pré attenant, quartier du

© VILLE DE SISTERON

Moulin, numéros 408, 409, 410, 410 bis, 411, 412 et 438 de la section A.
Mise à prix : Deux mille cinq cents francs, ci. . **2.500 fr.**

DEUXIEME LOT

Vaste corps de Domaine

appelé le Château et leurs dépendances, aire, labours, prés, vergers, vignes, bois et pâtures formant une exploitation; quartiers du Plan, du Tiraire, du village, des Iscles, de Prépozin, des Gorges, numéros 86p. 355p. 356p. 357, 373, 364, 363p, 366p. 368, 369, 370, 384p. 385, 386, 387, 388, 389, 442, 443, 445, 446, 447, 460, 461, 462, 463 de la section A.
Mise à prix : Cinq mille francs, ci.... **5.000 fr.**

Après la vente au détail de chacun des lots ci-dessus, ils seront réunis en un seul bloc et le bloc mis en vente sur une mise à prix formée du montant des adjudications partielles

Ces immeubles dépendent de la succession de Monsieur Félicien **Heyriès,** de son vivant propriétaire à **Nibles** et appartenant à sa fille mineure Valentine **Heyriès.**

La vente a été ordonnée par jugement du tribunal civil de Sisteron en date du vingt-trois avril mil-neuf-cent-douze, enregistrée.

Elle est poursuivie à la requête de Madame Anaïs **Michel**, veuve sans profession de Monsieur Félicien **Heyriès,** demeurant et domiciliée à **Nibles**, agissant en qualité de tutrice légale de sa fille mineure Valentine Heyriès, ayant pour avoué maître Charles **Bontoux.**

La vente aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges fait et dressé par Me Charles **Bontoux,** avoué, et déposé en l'étude de Me Martial **Massot,** notaire à La Motte. Elle aura lieu en présence ou lui dûment appelé de Monsieur Alphonse **Heyriès,** propriétaire demeurant et domicilié à Nibles, subrogé tuteur de la mineure Valentine Heyriès.

Pour tous renseignements s'adresser à Me **Massot,** notaire à La Motte dépositaire du cahier des charges ou à Me Charles **Bontoux**, avoué à Sisteron.

Sisteron, le 23 Mai 1912

C. BONTOUX.

Etude de Me LABORDE
Notaire à Saint-Geniez (B.-Alpes).

PURGE
d'Hypothèques légales

Suivant contrat passé devant Me **Laborde**, notaire à Saint-Geniez, le **treize avril** mil neuf cent douze, enregistré et transcrit, Monsieur **Giraud** Elie, propriétaire, demeurant à Sisteron, a vendu à l'Etat, pour le compte de l'Administration des Eaux et Forêts, quatorze hectares sept ares quatre-vingt-trois centiares de terrains, situés sur les territoires des communes de **Saint-Symphorien** et de **Sourribes,** au prix de **mille cent vingt six** francs.

Copie collationnée de ce contrat a été déposée au Greffe du Tribunal civil de Sisteron.

Signification en sera faite à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal civil de Sisteron.

La présente insertion a lieu à l'effet de purger les immeubles vendus à l'Etat par le sieur **Giraud** de toutes hypothèques légales connues et inconnues et toutes personnes du chef desquelles il pourrait être requis inscription sur les dits immeubles seront forcloses faute d'avoir pris inscription dans les délais de la loi conformément aux articles 2193, 2194 et 2195 du code civil.

Pour extrait :

L. LABORDE.

RETARD DES ÉPOQUES
Mesdames, qui êtes inquiètes pour vos époques (douleurs, irrégularités, retards ou suppressions), quand vous aurez tout essayé sans résultat, écrivez en toute confiance au Dr Ju Laboratoire de Spécialités, 11, Bout. Papin, LILLE, qui vous indiquera un moyen efficace, garanti et sans danger.

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée

STATIONS THERMALES
desservies par le réseau P-L-M

Aix-les-Bains, Besançon (la Mouillère), **Châtelguyon** (Riom), **Evian-les Bains, Fumades les-Bains** (St-Julien-les-Fumades), **Genève, Menthon** (Lac d'Annecy), **Royat, Thonon les-Bains, Uriage** (Grenoble), **Vals, Vichy,** etc.

Billets d'aller et retour collectifs, 1re, 2e et 3e classes, valables 33 jours avec faculté de prolongation, délivrés du 1r mai au 15 octobre dans toutes les gares du réseau P-L-M aux familles d'au moins trois personnes.

Minimum de parcours simple : 150 kilomètres. Arrêt facultatifs.

PRIX : les deux premières personnes paient le tarif général, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 o/o, la quatrième et les suivantes d'une réduction de 75 o/o.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Les Pilules Suisses dépuratives, toniques, laxatives, nettoient l'estomac, tonifient le corps, purifient le sang.

Médecine pratique

La Poudre Louis Legras a une action sédative directe sur le poumon ; ainsi s'expliquent les merveilleux effets de ce remède qui, sans nuire à l'organisme comme tant d'autres, soulage instantanément les plus violents accès d'asthme, l'oppression; le catarrhe, l'essoufflement la toux rebelle des vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

Huile d'olive garantie pure à 1 fr 95 le kilog.

S'adresser chez M. Antonin REYNIER, 54 rue Droite, Sisteron.

à Vendre une VOITURE à quatre roues, avec capote en cuir, le tout en bon état. S'adresser au bureau du journal.

GUERISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
BANDAGES SANS RESSORTS,

DÉCOUVERTE D'UN NOUVEAU TRAITEMENT

Il est profondément douloureux de songer à cette partie de notre pauvre humanité, celle qui est affligée de cette triste infirmité appelée hernie. Mais il est plus pénible encore de constater combien tous ces braves gens sont soignés d'une façon déplorable. Les uns martyrisés, écorchés à vif par de véritables instruments de torture ; les autres, atteints d'abord de pointes de hernies, voient leurs infirmités se développer glisser sous le bandage et enfin descendre dans le scrotum.

Pourquoi continuer ainsi, pourquoi n'appelez vous pas à votre aide cet homme de science qui a consacré la moitié de son existence à l'étude des hernies et à chercher le remède pour les combattre. Vous connaissez tous cet homme : c'est le renommé spécialiste M. GLASER, de Paris. C'est lui l'innovateur d'un nouvel appareil pour le traitement des hernies, 100 fois plus efficace que ceux existant à ce jour. Le trop gênant sous-cuisse est supprimé, de l'appareil qui se porte jour et nuit sans gêne ni interruption de travail ; il est le plus solide et est à la portée de toutes les bourses. Pourquoi alors continuez vous à vous servir de ces mauvais bandages puisque vous pouvez vous procurer l'appareil de M. Glaser, si doux et dont la supériorité a été reconnue par les sommités médicales. Les hernies les plus tenaces s'inclinent et s'effacent devant son imposante efficacité.

Nous dirons simplement à nos lecteurs et lectrices de ne pas confondre la haute science de M. Glaser avec certains imitateurs et prétendus guérisseurs n'ayant aucune compétence en matière de hernies.

Dédaignez ces simples marchands, commis-voyageurs, justes bons à vendre un objet de peu de valeur à des prix formidables.

N'achetez plus de bandages avant d'avoir fait une visite à M. Glaser dont le dévouement est si hautement reconnu.

M. Glaser, lui même, recevra hommes, femmes et enfants atteints de hernies, efforts et descentes, à :

PERTUIS, le 14 Juin, hôtel du Cours.
DIGNE, le 15 Juin, hôtel Boyer-Mistre.
MANOSQUE, le 16 Juin, hôtel Pascal.
SISTERON, le 17 Juin, hôtel des Acacias.
FORCALQUIER, le 18 Juin, hôtel Crouzet.

Voulez vous combattre votre hernie avec succès et à peu de frais ? envoyez 1 fr, en timbres à M. GLASER, Boulevard Sébastopol, 38, Paris, et vous recevrez en retour la brochure qui vous rendra un service signalé.

UN PRÊTRE dans un but charitable offre de faire connaître gratuitement recette infaillible pour guérir rapidement et radicalement Epilepsie, Maladies du Système nerveux, Neurasthénie. Ecrire à l'Abbé LAURET, Curé d'Ervauville (Loiret).

LA VIE HEUREUSE

Vive la cuisine française ! Tel est le titre d'un spirituel poème de Franc-Nohain, que publie la VIE HEUREUSE du 15 mai. Car la cuisine française, après des siècles de gloire, connaît des jours d'épreuve. Et pour la sauver, les gourmands de Paris viennent d'instituer dans les capitales gastronomiques d'Europe un dîner français. Dans le même numéro, le grand humoriste animalier Benjamin Rabier conduit le lecteur à l'exposition canine entendre ce que disent les chiens ; le maître Brissaud, en face des chefs d'œuvre du Salon, présente un amusant défilé de leurs admirateurs, et l'on y assiste encore à une lecture chez l'auteur d'Hélène de Sparte, le poète Verhaeren, dont la grande saison de Paris vient de consacrer la gloire ; on y trouve un choix d'illustrations de Rackam, le plus original des illustrateurs contemporains. Les concerts de Danse et l'exposition de la danse à Bagatelle y sont l'occasion d'une exquise évocation. Le monde, cependant, y garde une place d'honneur ; on y peut voir les élégants et pittoresques aspects d'un bal hongrois chez Mme de Yturbe, et la mode n'y est pas oubliée. Non loin d'une véritable exposition de modèles, de piquantes photographies donnent toute la réalité à la question du jour ; les paniers et la crinoline. Enfin aux pages d'images s'unissent harmonieusement d'agréables pages de lecture signées : Gaston Chérau, Jules Huret, Henry Bidou, H.-L. de Péréra, Sybil de Lancey.

Départements, 7 fr.; Etranger, 9 fr.; le numéro, 50 centimes.

Bulletin Financier

Notre marché est lourd dans son ensemble, mal influencé surtout par la nouvelle phase du conflit italo-turc.

Le 3 0/0 est plus discuté à 93.82.

Fonds d'Etats plutôt faibles ; Extérieure 94.75 ; Italien 94 55 ; Turc 90.

Les Etablissements de Crédit sont assez fermes ; Comptoir d'Escompte 972 ; Crédit Lyonnais 1522 ; Société Générale 816 ; Banque Franco-américaine 520.

Le Métropolitain est de plus en plus lourd à 627, le Nord-Sud de plus en plus faible à 231

Les valeurs industrielles russes n'ont pas de tendance bien accusée ; Bakou 1756, après s'être inscrite à 1748.

Le Rio est peu animé, et oscille entre 1961 et 1968.

Les valeurs sud africaines restent lourdes, malgré la démission du ministre des Finances de l'Union Sud Africaine : East Rand 77.

Les Pétroles d'Oklahoma restent soutenus à 129.

NOVEL,
42, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris

A VENDRE

UNE MAISON

située à la plus basse Coste, composée de cave, écurie, trois pièces et grenier au dessus.

S'adresser pour renseignements au bureau du journal.

Veillez sur votre Santé!
Ayez toujours
un Flacon
d'Alcool de Menthe
de
Ricqlès
CONTRE :
Maux de Tête
de Cœur, d'Estomac. C'est aussi le
Dentifrice le plus économique.
Son usage quotidien préserve de la
Grippe et des Épidémies.
REFUSER LES IMITATIONS

ROYAL WINDSOR
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux tombent-ils ?
Si oui, employez
le ROYAL WINDSOR
Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Résultats inespérés. Exigez sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Envoi franco du prospectus sur demande.* Entrepôt: 28, Rue d'Enghien, PARIS.

MESDAMES
Si vous êtes inquiètes pour vos époques (douleurs, irrégularités, retards ou suppressions), écrivez en confiance à G. LACROIX, O. ✠, Pharm. Spécialiste, 39, Rue Neuve, à LILLE, qui vous enverra tous renseignements demandés (8e ANNÉE).

Pour se rafraîchir

Votre organisme crie la soif, votre gosier est desséché : rafraîchissez-vous avec l'eau gazeuse, digestive de **Bussang**. Par ses qualités et ses propriétés reconstituantes, elle vous permettra de supporter les chaleurs

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

ON DEMANDE A ACHETER

de suite dans les Basses-Alpes et départements voisins, propiétés de rapport, d'agrément, châteaux, moulins, tous fonds de commerce ou industries, usines. A toute personne qui répondra à cette annonce, soit pour vendre, soit pour trouver rapidement associé, commandite, capitaux, une **offre gratuite** sera faite par retour du courrier.

BANQUE D'ETUDES, 29, Boulevard Magenta, PARIS (33e année).

Epicerie-Droguerie Vve A. TURIN
Rue de l'Horloge — SISTERON

Spécialités de Café, Chocolats et Cacaos
Mastic pour le greffage ; Cire à cacheter les bouteilles
Légumes secs ; Morue 1er choix
Sulfate de fer et de cuivre ; Farine de lin ; Moutarde
Parfumerie ; Savons de toilette ; Bois et savon de Panama ; Essences
Alcool de Menthe ; Liqueurs ; Eau des Carmes
Teintures. — Peintures — Antirouille. — Eponges
Bouillies pour le Sulfatage des Vignes

Droguerie Vve TURIN, rue de l'Horloge, Sisteron

© VILLE DE SISTERON

Automobiles, Cycles, Motocyclettes.

'PEUGEOT'

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION AUTOMOBILES, prix très réduits

Francis JOURDAN succesr de H. Martel

Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

NOUVEAUTÉS !
Demandez chez tous les Libraires
1° La colle blanche supérieure
" FIXOL "
Se fait en 2 grandeurs de flacons
0 fr. 95 et 1 fr. 90
La meilleure des colles actuelles POUR TOUS USAGES
2° L'encrier breveté S. G. D. G
Inversable à niveau constant
Le " PLENUM "
Se remplit une fois par an !
4 Modèles - 1 fr. 95 à 14 fr.
Le plus économique et le plus parfait des encriers actuellement en vente.
HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

Vient de Paraître
LA LIVRAISON
Complet en 20 Livraisons — Un franc net la livraison
LES MERVEILLES DU MONDE
LES PRODIGES DE LA NATURE — LES CRÉATIONS DE L'HOMME
Plus de 700 admirables Photographies
LIBRAIRIE HACHETTE & Cie, 79 Bd St Germain PARIS

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain
Paris
PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS
Jardins & Basses-Cours
3 Fr. PAR AN
LE NUMÉRO : 15 CENTIMES.
ABONNEMENT REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.
BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS
à Jardins & Basses-Cours
Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)
Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Gardez-Vous
des Bohémiens et des Chemineaux
leurs signes secrets et trucs dévoilés par
LA VIE À LA CAMPAGNE
Dans son Merveilleux Numéro Spécial
LA CHASSE EN 1910
25 Articles des 1ers spécialistes cynégétiques.
Couverture et 2 hors-texte en couleurs,
d'Admirables tableaux de Chasse
— 100 dessins et photographies —
En vente partout et chez Hachette et Cie
SPÉCIMEN d'un Numéro antérieur 0 fr. 25

SE FAIT EN TEINTES :
Blanche
Rosée
Rachel
Chair
Naturelle

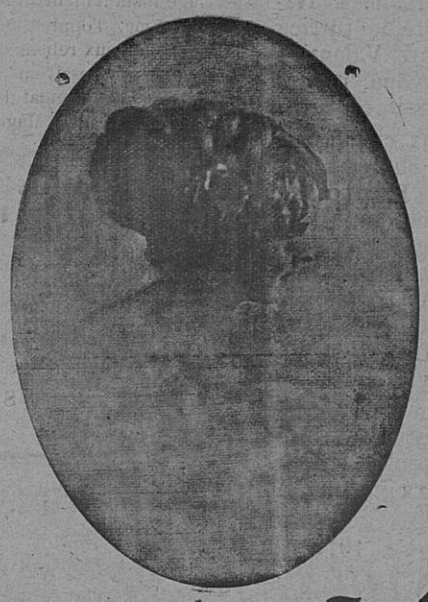

PRIX DU FLACON
verre opale
(déposé)
2 fr.
Envoi d'un FLACON franco par poste contre 2 f, 50 en timbres ou mandat.

L'Eau du Sahel
est une Eau de Beauté incomparable absolument inoffensive, Elle remplace avantageusement les Crêmes et Laits de Toilette et la Poudre de Riz.
SOUVERAINE contre les affections légères de la peau, L'EAU DU SAHEL donne au visage un teint velouté et lui procure une fraicheur bien agréable.
M. DORIER & Cie - Marseille - Fabricants
Se trouve : chez les coiffeurs, parfumeurs et dans toute maison vendant de la Parfumerie.

EAU DE TABLE MINERALE NATURELLE
DE
SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON
TONIQUE, DIGESTIVE
Souveraine dans les Maladies du Foie, des Reins, de l'Estomac

VENTE EN GROS :
à SISTERON : chez M. CHAUVIN Louis, épicier ;
à MANOSQUE : chez MM. TURIN et JOURDAN, limonadiers.
à MARSEILLE chez MM. MEYNADIER et Cie, rue de la République, 39.
Et dans toutes les Pharmacies et bonnes Epiceries

Pour renseignements, écrire à M. Laurent OLLIVIER, place Jean-Marcellin, GAP (Hautes-Alpes)

Imprimerie Administrative & Commerciale
Pascal LIEUTIER 21, Place de la Mairie, SISTERON, Basses-Alpes

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON